
	<p style="text-align: center;">Fiche facturation Soumission du protocole ou de l'amendement</p>	
<p>CEHF-FORM-103-7.0</p>		<p style="text-align: center;">Commission d'éthique hospitalo-facultaire</p>
		<p style="text-align: center;">Date d'application : 20/01/2025</p>

FICHE DE FACTURATION ADRESSEE A L'UCL

Document à envoyer:

- PAR E-MAIL à : commission.ethique-saintluc@uclouvain.be et en copie/mail à l'investigateur
- au moment de la soumission du protocole ou de l'amendement

Pour information, cette fiche de facturation est destinée à la réalisation de facture par le comité d'éthique hospitalo-facultaire (CEHF).

Celle-ci est requise pour chaque soumission d'une nouvelle étude et d'un amendement par une firme commerciale.

Cette procédure de paiement est différente de la procédure de paiement et des montants mentionnés dans le « Clinical Statement of Agreement » établis avec les Cliniques Universitaires Saint-Luc. Vous recevrez de ce fait une facture des Cliniques Universitaires Saint-Luc et une facture de notre comité d'éthique pour la soumission d'une nouvelle étude commerciale et d'un amendement.

Les montants mentionnés sur nos factures sont déterminés et revus chaque année par l'AFMPS.

A compléter par la firme pharmaceutique ou le promoteur**1/ Adresse de facturation (avec le nom de la personne de référence + e-mail) :****2/ Numéro de TVA :***à compléter même si adresse de facturation hors Belgique***3/ Référence du sponsor:****4/ Intitulé du protocole d'étude :****5/ N° EudraCT:****6/ Nom de l'investigateur responsable :****7/ Nature de la prestation: avis de la CEHF**a) - pour le protocole susmentionné *b) - pour l'amendement n° du protocole susmentionné *c) - en tant que comité d'éthique principal *d) - en tant que comité d'éthique local ***8/ Montant à facturer**

Montant à facturer : <input type="checkbox"/>*	Montant Indexé 2025 (HTVA)	Nature de la prestation
<input type="checkbox"/> *	164,21€	Soumission d'un protocole non interventionnel au CEL <i>ou</i> amendement non interventionnel au CEP
<input type="checkbox"/> *	410,47€	Amendement substantiel pour un protocole interventionnel au CEP
<input type="checkbox"/> *	492,57€	Soumission d'un protocole interventionnel au CEL
<input type="checkbox"/> *	656,76€	Soumission d'un protocole non interventionnel au CEP
<input type="checkbox"/> *	1641,91€	Soumission d'un protocole au CEP

*: ou : voulez-vous choisir la case adéquate**Date:**